

LE CONSEIL DE LA MRC DE KAMOURASKA ADOPTE SON BUDGET 2018

SAINT-PASCAL, le 24 novembre 2017- Lors de la séance régulière du 22 novembre 2017, le Conseil de la MRC de Kamouraska a adopté un budget équilibré pour l'année 2018. C'est donc un budget total de 5 700 875 \$, représentant une augmentation de 363 816 \$ de plus qu'au budget 2017.

La hausse du budget total de la MRC s'explique essentiellement par la perception des redevances provenant des parcs éoliens « Roncevaux » et « Nicolas-Riou » pour un montant de 360 000 \$. Cette somme est en partie redistribuée aux municipalités mais aussi investie dans des projets de territoire, dont celui de la Maison du Kamouraska et le soutien de la promotion et du développement touristique. Une partie de cette augmentation est aussi liée à la majoration des transferts du Gouvernement du Québec pour le programme « Réno-régions ». Une augmentation de 43 580 \$ des coûts de gestion des écocentres, attribuable principalement à des services additionnels offerts aux citoyens, figurent également dans le budget afin d'assumer les nouvelles responsabilités liées à la gestion des matières et des matériaux.

Un montant total de 12 000 \$ s'est additionné en sécurité incendie aux fins d'achat d'un logiciel qui bénéficiera à l'ensemble des brigades incendie de la MRC. Ce dernier servira à uniformiser les méthodes de travail en prévention incendie.

En ce qui concerne les quotes-parts imposées aux municipalités, le Conseil de la MRC de Kamouraska, supporté par l'équipe de direction, s'est assuré de maintenir la croissance de celles-ci à un niveau acceptable pour les municipalités. L'ensemble des modifications apportées au budget se traduisent par une quote-part additionnelle de 25 751 \$ à répartir entre les 17 municipalités de la MRC, une augmentation équivalente à 1,5 %, mais une baisse comparativement à 2017.

Projets 2018

Pour 2018, la Maison du Kamouraska, dont les plans et devis sont actuellement en élaboration, est un projet important et prioritaire pour la MRC. La refonte des outils d'urbanisme des municipalités, le soutien à l'entrepreneuriat et le développement de l'attractivité du territoire pour la main-d'œuvre et pour les nouvelles familles, sont également des priorités pour la prochaine année. *« Tout cela démontre le dynamisme et la volonté du conseil de la MRC à poursuivre son travail, en collaboration avec ses différents partenaires, afin d'assurer le développement et la mise en valeur du Kamouraska »*, de dire M. Yvon Soucy, préfet de la MRC.

Sources :

Relations de presse:

Annie Lavoie
Conseillère en communication et marketing
Service de communications régionales et d'attractivité
Promotion Kamouraska
418-492-1660 poste 253
communication@promotionkamouraska.com

Informations :

Yvan Migneault
Directeur général et secrétaire-trésorier
MRC de Kamouraska
418-492-1660 poste 224